

combien je suis touché de tant de témoignages de sympathie. Et en prononçant le mot le plus triste de la langue française: "Adieu!", j'emporte l'inoubliable souvenir de votre bienveillance. Je bois à la gloire et à la prospérité de la France.

Poudre Dentifrice PARFAITE DU Dr. Lyon.

Nettoie, embellit les dents et purifie l'haleine. Les personnes raffinées en font usage depuis plus d'un quart de siècle. Très agréable pour les touristes.

PREPARE PAR J. H. Lyon, D.D.S.

Condamnation. Jno. C. Fitzpatrick, larcin, 60 jours de prison. En jugement. Anthony Peters, actes de violence.

FAITS DIVERS.

La Maison Blanche.

La vente de la Maison Blanche, l'édifice situé à l'angle des rues Canal et Dauphine, va probablement pas s'effectuer immédiatement, tout au moins dans les conditions dont on parlait hier.

Le juge de la cour civile de district ont tenu hier une séance plénière des juges de la cour civile de district.

Les juges de la cour civile de district ont tenu hier une séance plénière des juges de la cour civile de district.

Les juges ont tenu hier une séance plénière des juges de la cour civile de district.

Les juges ont tenu hier une séance plénière des juges de la cour civile de district.

Les juges ont tenu hier une séance plénière des juges de la cour civile de district.

Les juges ont tenu hier une séance plénière des juges de la cour civile de district.

Les juges ont tenu hier une séance plénière des juges de la cour civile de district.

Les juges ont tenu hier une séance plénière des juges de la cour civile de district.

Les juges ont tenu hier une séance plénière des juges de la cour civile de district.

Les juges ont tenu hier une séance plénière des juges de la cour civile de district.

Les juges ont tenu hier une séance plénière des juges de la cour civile de district.

Les juges ont tenu hier une séance plénière des juges de la cour civile de district.

Les juges ont tenu hier une séance plénière des juges de la cour civile de district.

Les juges ont tenu hier une séance plénière des juges de la cour civile de district.

Les juges ont tenu hier une séance plénière des juges de la cour civile de district.

Les juges ont tenu hier une séance plénière des juges de la cour civile de district.

Les juges ont tenu hier une séance plénière des juges de la cour civile de district.

Les juges ont tenu hier une séance plénière des juges de la cour civile de district.

Les juges ont tenu hier une séance plénière des juges de la cour civile de district.

Conseil Municipal.

Séance régulière hier soir sous la présidence de M. Mc Racken.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 30 mai 1905.

Aux membres du Conseil. Je vous transmets les documents suivants:

Communication de l'honorable Hugh McCloskey, président du Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, relative au déplacement du wharf à ardures ménagères de la rue Hépatite; et une communication du commissaire des travaux publics à ce sujet.

Pétition de propriétaires de la rue Constante, entre les rues Callope et Félicité, qui requièrent une ordonnance interdisant la circulation des voitures sans ressorts après l'achèvement des travaux de pavage.

Communication de M. E. C. Foster, Equirre, syndic de la Compagnie des Chemins de Fer de la Nouvelle-Orléans, incluant une lettre de Sanderson et Porter, entrepreneurs, relative et en réponse à une résolution du conseil l'équérant si la N. O. & Carrollton R. R. Light & Power Company sera prête à élever son central d'éclairage de la ville le 30 septembre 1905.

Pétition de la Thomy Lafon Cooperative Association relative à une nouvelle maison d'école devant remplacer l'école située à l'angle des rues Magnolia et Terpichore, qu'on prétend insalubre.

Communication du Bureau des Directeurs des Ecoles Publiques incluant une copie d'une pétition de résidents blancs de la partie du cinquième district bordée par l'avenue Opelousas, la limite de la paroisse de Jefferson, l'avenue Algiers et de la Mississippi qui requièrent du dit Bureau une école pour leurs enfants. J'inclus aussi une copie de la résolution adoptée à cet égard.

Communication du commissaire des édifices publics Alex. Pujol, incluant une lettre dans laquelle M. E. C. Foster, président de la N. O. & Carrollton R. R. Light & Power Company, requiert son approbation de l'installation de lampes du modèle requis par le nouveau contrat afin d'accélérer les travaux de changement.

Pétition du pasteur de membres de l'église méthodiste épiscopale de la rue Franklin, située à l'angle des rues S. Franklin et St. André, contre l'octroi de permis d'ouvrir un débit de liqueurs à A. P. Bruno audit endroit et à moins de 300 pieds de l'église.

J'ai nommé M. William Demorelle, avenue N. Claiborne, 317, membre de la commission de l'avenue Claiborne, en remplacement de M. A. H. Leonard, démissionnaire.

Je vous soumetts les comptes de bois pour les réparations au intersection des rues Magnolia et Clito et de rue Orange et St. Thomas. Ces travaux ont été commandés par les chefs des divers départements et le paiement en a été recommandé par le comité des imprévus.

A cause du mauvais état de la rue du Canal, de la place Liberté à la rue Liberté, et de la rue de Chartres, de la rue St-Louis à la rue St-Anne, j'ai convoqué les chefs des divers départements conformément à la charte de la ville, et les travaux de réparation ont été commandés. Le comité des imprévus.

Le testament de Mme Elizabeth Rasch a été déposé hier à la cour civile de district. Elle laisse son fils, Jacob A. Rasch, exécuteur testamentaire. Elle laisse tous ses biens à ses enfants à parts égales, aux conditions suivantes:

Il sera permis à ses fils, Jacob P. et Phillip J. Rasch, d'acheter de la succession le terrain triangulaire borné par les rues Decatur, Conti et N. Peters au prix de \$1,700, son défunt mari l'ayant acheté à leur intention; la tombe de famille dans le cimetière Lafayette nommé 1 ne sera jamais vendue, et Mme Julia Remsch, sa fille, aura tous ses meubles et ses effets personnels.

Le testament de Mme Elizabeth Rasch a été déposé hier à la cour civile de district. Elle laisse son fils, Jacob A. Rasch, exécuteur testamentaire. Elle laisse tous ses biens à ses enfants à parts égales, aux conditions suivantes:

Il sera permis à ses fils, Jacob P. et Phillip J. Rasch, d'acheter de la succession le terrain triangulaire borné par les rues Decatur, Conti et N. Peters au prix de \$1,700, son défunt mari l'ayant acheté à leur intention; la tombe de famille dans le cimetière Lafayette nommé 1 ne sera jamais vendue, et Mme Julia Remsch, sa fille, aura tous ses meubles et ses effets personnels.

Le testament de Mme Elizabeth Rasch a été déposé hier à la cour civile de district. Elle laisse son fils, Jacob A. Rasch, exécuteur testamentaire. Elle laisse tous ses biens à ses enfants à parts égales, aux conditions suivantes:

Il sera permis à ses fils, Jacob P. et Phillip J. Rasch, d'acheter de la succession le terrain triangulaire borné par les rues Decatur, Conti et N. Peters au prix de \$1,700, son défunt mari l'ayant acheté à leur intention; la tombe de famille dans le cimetière Lafayette nommé 1 ne sera jamais vendue, et Mme Julia Remsch, sa fille, aura tous ses meubles et ses effets personnels.

Le testament de Mme Elizabeth Rasch a été déposé hier à la cour civile de district. Elle laisse son fils, Jacob A. Rasch, exécuteur testamentaire. Elle laisse tous ses biens à ses enfants à parts égales, aux conditions suivantes:

Il sera permis à ses fils, Jacob P. et Phillip J. Rasch, d'acheter de la succession le terrain triangulaire borné par les rues Decatur, Conti et N. Peters au prix de \$1,700, son défunt mari l'ayant acheté à leur intention; la tombe de famille dans le cimetière Lafayette nommé 1 ne sera jamais vendue, et Mme Julia Remsch, sa fille, aura tous ses meubles et ses effets personnels.

Le testament de Mme Elizabeth Rasch a été déposé hier à la cour civile de district. Elle laisse son fils, Jacob A. Rasch, exécuteur testamentaire. Elle laisse tous ses biens à ses enfants à parts égales, aux conditions suivantes:

Il sera permis à ses fils, Jacob P. et Phillip J. Rasch, d'acheter de la succession le terrain triangulaire borné par les rues Decatur, Conti et N. Peters au prix de \$1,700, son défunt mari l'ayant acheté à leur intention; la tombe de famille dans le cimetière Lafayette nommé 1 ne sera jamais vendue, et Mme Julia Remsch, sa fille, aura tous ses meubles et ses effets personnels.

Le testament de Mme Elizabeth Rasch a été déposé hier à la cour civile de district. Elle laisse son fils, Jacob A. Rasch, exécuteur testamentaire. Elle laisse tous ses biens à ses enfants à parts égales, aux conditions suivantes:

Il sera permis à ses fils, Jacob P. et Phillip J. Rasch, d'acheter de la succession le terrain triangulaire borné par les rues Decatur, Conti et N. Peters au prix de \$1,700, son défunt mari l'ayant acheté à leur intention; la tombe de famille dans le cimetière Lafayette nommé 1 ne sera jamais vendue, et Mme Julia Remsch, sa fille, aura tous ses meubles et ses effets personnels.

Le testament de Mme Elizabeth Rasch a été déposé hier à la cour civile de district. Elle laisse son fils, Jacob A. Rasch, exécuteur testamentaire. Elle laisse tous ses biens à ses enfants à parts égales, aux conditions suivantes:

Il sera permis à ses fils, Jacob P. et Phillip J. Rasch, d'acheter de la succession le terrain triangulaire borné par les rues Decatur, Conti et N. Peters au prix de \$1,700, son défunt mari l'ayant acheté à leur intention; la tombe de famille dans le cimetière Lafayette nommé 1 ne sera jamais vendue, et Mme Julia Remsch, sa fille, aura tous ses meubles et ses effets personnels.

Le testament de Mme Elizabeth Rasch a été déposé hier à la cour civile de district. Elle laisse son fils, Jacob A. Rasch, exécuteur testamentaire. Elle laisse tous ses biens à ses enfants à parts égales, aux conditions suivantes:

Il sera permis à ses fils, Jacob P. et Phillip J. Rasch, d'acheter de la succession le terrain triangulaire borné par les rues Decatur, Conti et N. Peters au prix de \$1,700, son défunt mari l'ayant acheté à leur intention; la tombe de famille dans le cimetière Lafayette nommé 1 ne sera jamais vendue, et Mme Julia Remsch, sa fille, aura tous ses meubles et ses effets personnels.

REMÈDE POUR LES FEMMES MALADES. Ecrivez-nous librement. Ceci est un extrait médical pur, des alcaloïdes actifs de certaines plantes et herbes curatives, qui a une action particulière, spécifique, incertaine, adoucissante sur les fonctions délicates et la constitution des femmes. C'est le plus merveilleux médicament au monde pour les femmes malades et qui souffrent. Il vous rétablira promptement. En vente dans toutes les pharmacies, au prix de \$1.00 la bouteille.

Aux Femmes Qui Souffrent. Voici un moyen sûr, certain et scientifique de vous soulager de toutes vos douleurs, de mettre de nouvelles roses à vos joues pâles, de donner un nouvel éclat à vos yeux ternes, de nouvelles forces à votre corps fatigué, une vitalité nouvelle à vos nerfs affaiblis. Prenez du Vin de Cardui. Un Remède Certain pour les Maladies des Femmes. Ceci est un extrait médical pur, des alcaloïdes actifs de certaines plantes et herbes curatives, qui a une action particulière, spécifique, incertaine, adoucissante sur les fonctions délicates et la constitution des femmes. C'est le plus merveilleux médicament au monde pour les femmes malades et qui souffrent. Il vous rétablira promptement. En vente dans toutes les pharmacies, au prix de \$1.00 la bouteille.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

MARIAGES. Thomas W. Behan à Mary M. Griez, Edward Granger à Marie Bernau, Kate Brown à Opelia Howard, Philip Long à Alice V. Roth.

NAISSANCES. Mmes A. Termini, une fille; J. Lefourneaux, une fille; L. Barlow, une fille; J. Artelia, une fille; T. A. Gauthreaux, un garçon; A. Di Belta, un garçon; A. G. Thoro, un garçon; A. Bogueur, un garçon; G. Laroue Curgeau, un garçon; W. Bangnon, un garçon; M. Avard, un garçon.

DECES. Harriet C. Knight, 72 ans; 1365 Constance; E. Renaud, 66 ans; 1503 St-Claude; L. Quantin, 24 ans; Marais et Poligne; H. H. Dressel, 53 ans; 4317 Canal; Julie Fagarty, 15 mois; 2619 Meipomne; Barbara Welsch, 27 ans; 431 Première; Vve Johanna Sintes, 71 ans; 423 Espagne; F. Bickel, 67 ans; Hôpital de Charité; Gaimé Lazard, 77 ans; Pryanée, près Toledano; S. Andrews, 74 ans; H. pitel de Charité; E. B. Green, 9 mois; 140 Walnut; Marie Thour, 1 an; 1017 et Dauphine; G. L. Vincent, 23 jours; 1504 St-Pierre; A. J. Thomson, 5 mois; Meipomne et White; Mme Antonia Bonfiglio, 25 ans; 12, St-Philippe; Victoire Green, 13 ans; 413 Mila; Mary Jones, 13 ans; 816 St-Philippe; Alma Hutchinson, 5 mois; 223 Première; Lillie Walker, 18 ans; Hôpital de Charité; E. Day, 47 ans; Hôpital de Charité; F. Lator, 4 ans; Hôpital de Charité; J. Lewis, 12 jours; 1331 St-Philippe; Vve Marie L. Astredo, 56 ans; 4936 Laurel; W. Morgan, 61 ans; Asile Petites Soeurs des Pauvres; L. E. Boulet, 60 ans; 321 Canal.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District. Stephan L. Zegura vs Mme A. White et fils, réclamation de \$375. Sur un compte courant. Succèsions ouvertes. Chas. Meyers, Eliaeth Rasch, Joseph Chas. Le Bourgeois, Catherine Gerstner. Edw. M. Foby vs Monroe J. Tu-by, demande de partage. Aug. Borman vs Gaspar Cusachs, réclamation de \$80,170. The Leland University vs Cumberland Tel. and Telegraph Co. action en dommages de \$2,500.

Deuxième Cour Inférieure. Juge A. M. Aujouin. Comparutions. Hattie Miller, larcin; Edw. Baumann, port d'arme cachée; Rose Monday, actes de violence; E. J. Griffith, actes de violence. Acquitté. John Brooks, actes de violence et attaque et blessure.

La Cour Criminelle de District. Auguste Jewell, s'étant reconnu coupable d'attaque avec une arme dangereuse, a été condamné à six semaines de prison par le juge Chrétien.

Clara Ayre et visitant ses filles à l'asile Poydras, il avait tiré sur l'indépendante, Mme Lilly Chapman et une petite fille, sans les attendre et avait occupé récemment devant un jury qui n'avait pu s'entendre.

Dans l'affaire de Théodore Grunwald, accusé de violation de la loi du dimanche, la cour a renversé le jugement de la cour inférieure.

John Dauth, accusé d'abandon de sa femme, a été condamné à lui payer une pension de \$5 par semaine.

A l'Université de la Louisiane. L'Université de la Louisiane va donner beaucoup d'écarts aux exercices de fin d'année qui dureront du 4 au 7 juin prochain. Nombreux seront ceux qui se rendront à Baton Rouge pour saluer les lauréats de cette année.

C'est à grand plaisir que nous apprenons que M. Edwin Honoré Rousseau y recevra son diplôme de bachelier en sciences, juste récompense d'années d'un travail assidu et persévérant.

Le colonel John P. Sullivan, avocat de ville admet, a rendu hier une opinion légale établissant que l'inspecteur de police a l'autorité de nommer des agents spéciaux pour les chemins de fer et de fait, pour toutes les autres corporations ou institutions privées cette autorité est en conformité aux termes de la loi créant le nouveau Bureau de Police.

A l'avenir le maire ne s'occupera plus de la nomination des agents spéciaux. Les agents spéciaux seront nommés sous les ordres de l'inspecteur. Bien entendu, le maire conserve le droit d'assumer le contrôle de la police en cas de troubles et aussi le droit de nommer autant d'agents spéciaux qu'il le jugera utile.

Première Communion. Nous venons de recevoir de Paris un assortiment d'articles religieux très complet et du meilleur goût, spécialement choisis pour la Première Communion. Lafarge Department, attenant au Parker, Blake Co. Ltd. Building, 213 rue Tchoupitoulas.

Arrestation. Charlie Carites, accusé d'avoir tué une dinde dans le restaurant de

maintenant... Oui, cette grosse... Très bien... Vous laissez couler l'eau sur la blouse... et vous en lavez le sang au fur et à mesure, afin que je puisse m'y reconnaître... Tout en donnant ces ordres et ces indications il avait déployé sa tresse sur la toilette de marbre rouge et avait commencé d'accepter ses instruments, selon les plus strictes préceptes de la médecine moderne.

Aes dans son lit, monsieur de l'Orge avait suivi ces préparatifs d'un œil hagard... Ah ça... dit-il brusquement... que vous prend-il, Casimir?... En effet, le valet de chambre était très blême et tremblait de sous ses membres.

Il bégaya: -Que monsieur me pardonne, mais je n'ai jamais pu supporter la vue du sang, ni de ces petits instruments-là... Il désignait la tresse... -Que monsieur me pardonne... et me fasse remplacer... car j'assure monsieur que c'est plus fort que moi... -Bou... Allez-vous-en... dit monsieur de l'Orge avec un geste furieux... A continuer.

Arrestation. Charlie Carites, accusé d'avoir tué une dinde dans le restaurant de

maintenant... Oui, cette grosse... Très bien... Vous laissez couler l'eau sur la blouse... et vous en lavez le sang au fur et à mesure, afin que je puisse m'y reconnaître... Tout en donnant ces ordres et ces indications il avait déployé sa tresse sur la toilette de marbre rouge et avait commencé d'accepter ses instruments, selon les plus strictes préceptes de la médecine moderne.

Aes dans son lit, monsieur de l'Orge avait suivi ces préparatifs d'un œil hagard... Ah ça... dit-il brusquement... que vous prend-il, Casimir?... En effet, le valet de chambre était très blême et tremblait de sous ses membres.

Il bégaya: -Que monsieur me pardonne, mais je n'ai jamais pu supporter la vue du sang, ni de ces petits instruments-là... Il désignait la tresse... -Que monsieur me pardonne... et me fasse remplacer... car j'assure monsieur que c'est plus fort que moi... -Bou... Allez-vous-en... dit monsieur de l'Orge avec un geste furieux... A continuer.

Arrestation. Charlie Carites, accusé d'avoir tué une dinde dans le restaurant de

HOTEL DE VILLE.

Le trésorier de la Ville, Briede annonce que la perception de taxes personnelles se poursuit d'une façon satisfaisante.

Le colonel John P. Sullivan, avocat de ville admet, a rendu hier une opinion légale établissant que l'inspecteur de police a l'autorité de nommer des agents spéciaux pour les chemins de fer et de fait, pour toutes les autres corporations ou institutions privées cette autorité est en conformité aux termes de la loi créant le nouveau Bureau de Police.

A l'avenir le maire ne s'occupera plus de la nomination des agents spéciaux. Les agents spéciaux seront nommés sous les ordres de l'inspecteur. Bien entendu, le maire conserve le droit d'assumer le contrôle de la police en cas de troubles et aussi le droit de nommer autant d'agents spéciaux qu'il le jugera utile.

Première Communion. Nous venons de recevoir de Paris un assortiment d'articles religieux très complet et du meilleur goût, spécialement choisis pour la Première Communion. Lafarge Department, attenant au Parker, Blake Co. Ltd. Building, 213 rue Tchoupitoulas.

Arrestation. Charlie Carites, accusé d'avoir tué une dinde dans le restaurant de

maintenant... Oui, cette grosse... Très bien... Vous laissez couler l'eau sur la blouse... et vous en lavez le sang au fur et à mesure, afin que je puisse m'y reconnaître... Tout en donnant ces ordres et ces indications il avait déployé sa tresse sur la toilette de marbre rouge et avait commencé d'accepter ses instruments, selon les plus strictes préceptes de la médecine moderne.

Aes dans son lit, monsieur de l'Orge avait suivi ces préparatifs d'un œil hagard... Ah ça... dit-il brusquement... que vous prend-il, Casimir?... En effet, le valet de chambre était très blême et tremblait de sous ses membres.

Il bégaya: -Que monsieur me pardonne, mais je n'ai jamais pu supporter la vue du sang, ni de ces petits instruments-là... Il désignait la tresse... -Que monsieur me pardonne... et me fasse remplacer... car j'assure monsieur que c'est plus fort que moi... -Bou... Allez-vous-en... dit monsieur de l'Orge avec un geste furieux... A continuer.

Arrestation. Charlie Carites, accusé d'avoir tué une dinde dans le restaurant de

Remise de droits.

Le Board of Trade de la Nouvelle-Orléans a reçu du département du Trésor, de Washington, l'avis que remise des droits de douane sera faite sur tous les matériaux destinés au canal de Panama et consignés à Colon ou à Panama.

Les fabricants américains auront à lutter contre la concurrence des étrangers dans la vente de tous les articles destinés au Canal de Panama, mais ils auront le bénéfice de la remise des droits sur tous les produits importés des Etats-Unis.

Toutefois la remise ne sera pas faite sur les matériaux consignés à Ancon ou à Cristobal, les deux ports ouverts dans la zone du Canal et placés conséquemment sous la juridiction des Etats-Unis.

A l'arrivée à Colon ou à Panama les matériaux et les marchandises pourront être transférés dans la zone du canal sans le paiement des droits aux autorités de la République de Panama.

Réunion du Bureau de Police.

A une réunion spéciale tenue hier matin le Bureau de Police a décidé de ne pas tenir compte de la requête de l'inspecteur de police Journée, actuellement accusé d'incapacité et suspendu de ses fonctions, qui demandait des détails sur l'accusation dont il est l'objet.

Le Bureau a jugé que l'accusation était suffisamment précise pour que l'inspecteur put en défendre.

Cette réunion a été présidée par le maire Behrman et les commissaires Hinks et Pardue y assistaient.

Le grand jury a siégé hier et entend plusieurs témoins. Charles Allen, qui tient un débit de liqueurs à l'angle des rues Poydras et Rempart, a comparu devant le grand jury, probablement pour démentir au sujet des "slot machines".

Un nommé Nuggett, qui tient un débit de liqueurs à l'angle de la rue Magnolia et de l'avenue Howard, avait été également appelé. Il a été fréquemment arrêté pour violation de la loi du dimanche et exploitation du jeu. Plusieurs pharmaciens ont déposé. On croit qu'ils avaient été convoqués au sujet des nombreux empoisonnements récents. Le grand jury a ouvert une enquête sur le meurtre d'un nègre du nom de Martin.

GRAND JURY.

Le grand jury a siégé hier et entend plusieurs témoins. Charles Allen, qui tient un débit de liqueurs à l'angle des rues Poydras et Rempart, a comparu devant le grand jury, probablement pour démentir au sujet des "slot machines".

Un nommé Nuggett, qui tient un débit de liqueurs à l'angle de la rue Magnolia et de l'avenue Howard, avait été également appelé. Il a été fréquemment arrêté pour violation de la loi du dimanche et exploitation du jeu. Plusieurs pharmaciens ont déposé. On croit qu'ils avaient été convoqués au sujet des nombreux empoisonnements récents. Le grand jury a ouvert une enquête sur le meurtre d'un nègre du nom de Martin.

L'Association du Coton du Sud. M. Harvie Jordan, président de l'Association du Coton du Sud, M. Richard Cheatham, secrétaire, les présidents et des membres de plusieurs associations d'Etat, sont arrivés hier à la Nouvelle-Orléans et ont tenu une séance exécutive pour examiner les rapports sur la réduction de l'étendue cultivée.

Les présidents d'associations d'Etat dont les noms suivants étaient présents: W. H. Seymour, de l'Alabama; L. V. Irvin, du Territoire Indien et de l'Oklahoma; R. M. Smith, du Texas; M. L. Johnson, de la Georgie; W. B. Burnett, de l'Arkansas; J. S. Long, du Tennessee; Paul M.

Pats, de la Louisiane. Les présidents J. S. Cunningham de la Caroline du Nord, et E. D. Smith, de la Caroline du Sud, malades, avaient envoyé leurs rapports.

Rapports de la Floride, de la Virginie, du Missouri et du Kentucky. M. E. S. Peters, du Texas, vice-président de l'association nationale, M. W. C. Gay, membre du comité de finances, John B. Walker, de la Georgie, trésorier de l'Association des Banquiers du Sud, et M. Billups, un des plus importants planteurs du Mississippi, assistaient à la séance.

Le contenu des rapports sera livré ultérieurement au public.

Jalouse. Une négresse du nom de Viney Ben-amina jeté de la lessive bouillante sur une autre négresse nommée Harriet Green dont elle était jalouse. Les deux femmes se querellaient au sujet d'un nègre, Anderson, qui vivait avec Harriet mais avait visité Viney plusieurs fois, quand celle-ci lança sur sa rivale un pot de lessive bouillante. Quoique promptement brûlée, Harriet réussit à maintenir Viney jusqu'à l'arrivée des agents de police Freyder et Dodson. La blessée a été transportée de son domicile, 78, rue Fréret, à l'hôpital. Elle perdra probablement l'œil gauche.

Blessé. Au cours d'une querelle survenue hier matin sur la berge, au pied de la rue Girod, entre Elias Green et Douglas Davis, deux hommes de

couleur, le premier a été blessé à la tête. Davis est enfui avant l'arrivée de la police.

ACCIDENT.

A onze heures et demie hier matin, John Thoston, un homme de couleur conduisant une charrette, lorsque son cheval se heurtant à un poteau à l'angle des rues Rempart et St. Pierre, a versé le véhicule. Thoston jeté à terre a été blessé à la jambe gauche. Il a été pansé par les étudiants en médecine et a été ensuite transporté en son domicile, rue S. Liberté, 439.

Pied mutilé. Hy. Edwards, un homme de couleur âgé de 23 ans, est arrivé à la Nouvelle-Orléans hier soir pour se faire soigner à l'hôpital. Il est tombé d'une locomotive à Garyville, Lne. et a eu le pied droit mutilé.

Tentative de suicide. Vers trois heures hier après midi, John Roche, un Mexicain, a tenté à ses jours en se jetant dans le fleuve au pied de la rue Ursulines. Il a été sauvé par Victor Coste qui l'a ramené à terre dans un esquif.

Excursions du dimanche à BOU MARCHE. SUR LE NEW ORLEANS PORT JACKSON ET GRAND ISLE RAILROAD. Les trains partent d'Algier à 8 heures et arrivent à 7 30 heures p. m. Billets pour aller et retour \$200, 75 cents et \$1. J. A. LARDAY, Stationnaire.

Excursions du dimanche à BOU MARCHE. SUR LE NEW ORLEANS PORT JACKSON ET GRAND ISLE RAILROAD. Les trains partent d'Algier à 8 heures et arrivent à 7 30 heures p. m. Billets pour aller et retour \$200, 75 cents et \$1. J. A. LARDAY, Stationnaire.

Excursions du dimanche à BOU MARCHE. SUR LE NEW ORLEANS PORT JACKSON ET GRAND ISLE RAILROAD. Les trains partent d'Algier à 8 heures et arrivent à 7 30 heures p. m. Billets pour aller et retour \$200, 75 cents et \$1. J. A. LARDAY, Stationnaire.

Excursions du dimanche à BOU MARCHE. SUR LE NEW ORLEANS PORT JACKSON ET GRAND ISLE RAILROAD. Les trains partent d'Algier à 8 heures et arrivent à 7 30 heures p. m. Billets pour aller et retour \$200, 75 cents et \$1. J. A. LARDAY, Stationnaire.

Excursions du dimanche à BOU MARCHE. SUR LE NEW ORLEANS PORT JACKSON ET GRAND ISLE RAILROAD. Les trains partent d'Algier à 8 heures et arrivent à 7 30 heures p. m. Billets pour aller et retour \$200, 75 cents et \$1. J. A. LARDAY, Stationnaire.

Excursions du dimanche à BOU MARCHE. SUR LE NEW ORLEANS PORT JACKSON ET GRAND ISLE RAILROAD. Les trains partent d'Algier à 8 heures et arrivent à 7 30 heures p. m. Billets pour aller et retour \$200, 75 cents et \$1. J. A. LARDAY, Stationnaire.

Excursions du dimanche à BOU MARCHE. SUR LE NEW ORLEANS PORT JACKSON ET GRAND ISLE RAILROAD. Les trains partent d'Algier à 8 heures et arrivent à 7 30 heures p. m. Billets pour aller et retour \$200, 75 cents et \$1. J. A. LARDAY, Stationnaire.

Arrivée d'un croiseur italien.

Le croiseur italien "Dogali", venant de Trinidad, Antilles Anglaises, où il a séjourné deux mois, est entré dans le port de la Nouvelle-Orléans à six heures un quart du soir et a jeté l'ancre en face de la rue Girod.

Il sera mis en cale sèche à la station navale du gouvernement, mais ne restera pas plus de huit jours ici. Le "Dogali" a quitté Naples il y a environ un an, après avoir pris part à la revue navale en l'honneur de M. Douhet, Président de la République Française.

Il a depuis cette époque croisé sur les côtes de l'Amérique du Sud et dans les Antilles, touchant aux ports consulaires.

Il n'est attaché à aucune escadre ou division navale. Le "Dogali" est un croiseur non protégé de 250 pieds de long et 4 pieds de large. Son tirant d'eau est de 21 pieds.

Il est armé de vingt canons de divers calibres et son équipage comprend 252 officiers et hommes.

En l'absence du consul, le vice-consul Charles Pappini est rendu à bord du "Dogali" hier soir.

Le commandant du croiseur fera les visites officielles d'usage aujourd'hui.

Voici la liste des officiers du "Dogali": Capitaine Gregorio Ronca, commandant; Capitaine G. Para Fornis, commandant en second. Chef officier est le frère du consul d'Italie à la Nouvelle-Orléans. Geo. Ferrero, G. Valli, L. Capelli, G. Aroli, A. Gottardi, lieutenants de vaisseau. Dr. Penturino, chirurgien. Schessi, commissaire. Bettioni, mécanicien en chef. Borada et Albertini, mécaniciens en second. Parau Ettore et Gayo, aspirants.

AVIS SPECIAL.

Nouvelle-Orléans le 31 mai 1905. Association de Comptoir d'Echange de la Nouvelle-Orléans